



... Au fil du Mérard, La vie à Nancras ...

Bulletin municipal Octobre 2022

La rentrée des classes

Comme chaque année, septembre sonne la fin des vacances et le retour à l'école.

Fin août, les employés communaux s'étaient affairés à nettoyer et rénover les bâtiments : peinture des murs de la cantine, remise à neuf du local de rangement de la cour, peinture dans les classes, ...

Tout était fin prêt en ce jour de rentrée et le soleil n'avait pas raté le rendez-vous !

Le maire de Nancras, David Raffé, la nouvelle directrice et les institutrices, le personnel de la cantine et celui de la garderie ainsi que la policière municipale étaient présents pour accueillir les élèves et leurs parents.



Pour l'année scolaire 2022-2023, l'école de Nancras compte 72 élèves.

L'équipe pédagogique est composée de (de droite à gauche sur la photo):

Mme DERUETTE, la nouvelle directrice qui enseigne en classe de CM1-CM2 (25 élèves)

Mme RUSSO pour la classe de CM1-CM2 (26 élèves)

Mme TREMBLE pour la classe de CE2 (26 élèves)



Du neuf à la cantine

Suite à la mise en disponibilité d'un agent, Coralie Loquet a été recrutée pour seconder Sandrine Proteau.

A partir de novembre, un self-service avec plateau sera testé pour limiter le temps d'attente des enfants et plus de calme au moment du repas.

*Bienvenue
à Coralie !*

Le 17 octobre, Sandrine et Coralie ont décoré la cantine pour fêter Halloween avant les vacances d'automne.



Mairie de Nancras : 20 rue de l'Aunis

Telephone : 05 46 94 70 75

Courriel : mairie@nancras.fr

Site internet : www.nancras.fr

Ouverture au public :

lundi de 13h30 à 18h30

mardi de 14h00 à 18h00

mercredi de 09h00 à 12h30

vendredi de 13h30 à 18h00

LE CONSEIL MUNICIPAL : les points principaux

Le compte rendu détaillé des Conseils municipaux est affiché sur les panneaux d'affichage après chaque conseil, sur le site internet www.nancras.fr et disponible à l'examen en mairie.

Conseil municipal du 01/08/2022

Renouvellement du contrat PEC au service cantine *

Mme PROTEAU Sandrine est en CAE de 23 heures hebdomadaires au service cantine depuis le 1er septembre 2022. Il est proposé de renouveler son contrat de six mois.

Monsieur le Maire ajoute que le bilan est positif. Il présente l'emploi du temps de Mme PROTEAU et explique que le contrat sera de 26 h à partir du mois de septembre du fait de l'attribution d'heures de ménage.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le renouvellement de son emploi CAE de six mois et dit que le contrat sera de 26 h hebdomadaires.

Création d'un contrat PEC au service cantine *

Monsieur le Maire rappelle que Mme MOINET Géraldine est mise en disponibilité depuis fin juin pour convenances personnelles. Afin de pallier à son remplacement, Mme Coralie LOQUET a été recrutée pour les quinze derniers jours d'école de l'année scolaire.

Suite à un essai concluant, celui-ci propose de la recruter en contrat aidé dans le cadre du PEC. Il propose un contrat de 21h hebdomadaire. Le taux de prise en charge par l'État est de 30 %.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la création d'un emploi aidé de 21h hebdomadaire en tant qu'employé de cantine à compter du 01er septembre 2022 et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents utiles avec Pôle emploi.

Décision modificative n°3 budget principal

Cette décision modificative prend en compte l'achat d'un ordinateur portable pour la directrice de l'école d'un montant de 289,60€ TTC ainsi que l'achat d'un moto-pompe de 400€ TTC.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°3 du budget principal.

Convention avec le SIVU piscine de la Lande

Les enfants de l'école de Sablonceaux vont à la piscine de Saujon pendant six séances.

La Commune prend en charge les enfants domiciliés sur Nancras, soit 5 enfants.

Le coût est de 4,45€ par élève et par séance soit le coût total est de 133,50€.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les termes de la convention et s'engage à assumer la charge financière correspondant au projet pédagogique natation

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire présente le bilan du repas champêtre du 23 juillet 2022. Il y a eu plus de 200 participants. Le bilan est très satisfaisant, tout s'est bien déroulé. Des quantités plus importantes seront commandées pour les chips, la viande et les mojhettes l'année prochaine. Madame MONTUS Adeline suggère que l'organisation du repas commence plus tôt.

- La Tribu de Nava a organisé une fête du Centre de loisirs jeudi 28 juillet. Celle-ci s'est bien passée.

- La directrice de l'école a donné toute une liste de travaux à effectuer. Les agents municipaux vont s'y atteler dès cette semaine.

- une demande de branchement à la fibre optique a été faite pour l'école. Celle-ci n'a pas pu aboutir pour l'instant. En effet, il est nécessaire de créer un point d'accès avant.

- Suite à l'adoption du nouveau règlement de cantine, monsieur le Maire annonce qu'un 3ème rappel a été envoyé aux familles débitrices.

- le permis de construire pour les box et les locaux artisanaux a été déposé le 18 juillet 2022.

- Monsieur le Maire et Monsieur DURAND ont eu un entretien avec la société WPD. Les demandes d'autorisation vont être déposées prochainement en préfecture pour l'implantation d'éoliennes sur les communes de Sainte Gemme et de Balanzac.

* **NOTA** : Suite au refus de Pôle Emploi des contrats aidés, les contrats ont été établis par le Centre de Gestion.



FINANCEMENT DE TRAVAUX

Un changement de menuiseries a été réalisé dans un bâtiment appartenant à la commune au 8, rue de la Berthinière.

L'Etat et le Département ont participé au financement à hauteur de 65 % du montant des travaux.



Présentation des nouvelles modalités de la collecte des déchets au 1er janvier 2023 avec la présence de Monsieur DUTREUIL Nicolas du Syndicat Mixte Cyclad

Monsieur DUTREUIL Nicolas prend la parole et présente dans un 1er temps le Syndicat Mixte Cyclad qui a une mission de service public : la gestion des déchets. Depuis 2022, Cyclad travaille en collaboration avec le groupe Brangeon qui a obtenu le marché de la collecte robotisée.

Monsieur DUTREUIL explique ensuite le coût du traitement des ordures ménagères notamment les ordures ménagères non recyclables (170€ la tonne) ainsi que de la taxe générale sur les activités polluantes, qui ont fortement augmenté ces dernières années.

Ainsi, à compter de janvier 2023, le bac des ordures ménagères non recyclables ne sera collecté qu'une semaine sur deux afin d'inciter au tri. L'incitation au tri en limitant le nombre de levées a été révélateur : les ordures ménagères ont diminué de 20 % sur certaines Communautés de Communes.

Parallèlement, il est fortement recommandé de s'équiper d'un composteur pour la collecte des biodéchets. La Commune de Nancras aura très certainement une borne à compost installée par Cyclad pour les personnes n'ayant pas de composteur.

Enfin, la collecte sera robotisée, d'où le marquage au sol pour préciser l'emplacement du bac. Pour tous problèmes liés au marquage, les usagers sont priés de venir en mairie qui transmettra l'information au groupe Brangeon et à Cyclad.

Location de la salle de la Sellerie aux professeurs de danse de la Rochelaise

Monsieur le Maire explique que la salle La Rochelaise est actuellement en vente. La propriétaire de ladite salle a renouvelé ses contrats avec les professeurs des différentes activités pour l'année 2022- 2023.

Ainsi, dans l'hypothèse où la salle La Rochelaise serait vendue, celle-ci demande la possibilité que les professeurs louent la salle de la Sellerie jusqu'à la fin de la saison, soit au 30 juin 2023.

Monsieur le Maire explique qu'un tarif est actuellement fixé pour la location à des particuliers ou à des associations à la journée ou le week-end mais pas à l'heure.

Celui-ci précise qu'une convention d'utilisation sera mise en place pour chaque professeur notamment pour définir les différentes modalités concernant le chauffage, le ménage, etc....

Le Conseil Municipal, par une abstention et huit pour, accepte de louer la salle de la Sellerie aux professeurs de la salle La Rochelaise, quand la situation se présentera et jusqu'au 30 juin 2023 maximum, et dit que le tarif horaire sera de 8€.

Vente de terre à un particulier

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la Commune dispose d'un stock de terre végétale suite au décaissement du stade de football pour l'aménagement de terrains de pétanque.

N'ayant pas l'usage de cette terre, et considérant son intérêt, il propose de la vendre aux habitants de la Commune. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la vente de terre végétale et fixe le prix à 12€ par mètre cube.

Remboursement de matériel auprès d'un locataire

Monsieur le Maire explique qu'un locataire a fait quelques petites réparations dans son logement.

Pour cela il a acheté directement le matériel nécessaire après avoir demandé l'autorisation à Monsieur le Maire. La facture s'élève à 21,50€.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise le remboursement à ce locataire pour un montant de 21,50€.

Décision modificative n°4 : budget principal

Cette décision modificative prend essentiellement en compte l'installation d'un réseau internet pour l'école pour un montant de 3 578€ TTC (réalisation d'une tranchée) ainsi que des travaux d'électricité dans la salle de la Sellerie pour un montant de 3 235€ TTC. Il est également rajouté 1000€ au chapitre 65 « autres charges de gestion courante ».

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°4 du budget principal.

Définition des plages horaires d'éclairage public

Monsieur le Maire propose de réduire les plages horaires de l'éclairage public. Celui-ci serait éteint à partir de 21h30 et se rallumerait à 06h30.

Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuerait également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses. Le Conseil Municipal propose 22h00 au lieu de 21h30.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de réduire les plages horaires d'éclairage public : celui-ci sera actif jusqu'à 22h00 et se rallumera à 06h30.

Affiliation volontaire du Syndicat Mixte pour l'aménagement des digues de la Gironde au Centre de Gestion

A l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'adhésion volontaire du Syndicat Mixte pour l'aménagement des digues de la Gironde au Centre de Gestion.

Suite en page 4



Le recensement de la population de Nancras aura lieu début 2023



Avis sur la demande d'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau sur les bassins de la Seudre et des fleuves côtiers de la Gironde portée par l'Organisme Unique de Gestion Collective de la Saintonge qui est soumis à enquête publique

Monsieur le Maire annonce qu'une enquête publique se déroulera du 03 octobre au 07 novembre 2022 concernant les prélèvements d'eau pour l'irrigation agricole. Il explique qu'une autorisation unique pluriannuelle au niveau d'un bassin est à présent accordée au lieu que ce soit des autorisations individuelles.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, émet un avis favorable au projet.

Mise à disposition des rapports annuels relatifs au prix et à la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement pour l'année 2021 par Eau 17

Le Conseil Municipal est informé que les rapports sont disponibles et téléchargeables sur le site internet d'Eau 17 : www.eau17.fr dans la rubrique Eau 17 à votre service / Publications.

QUESTIONS DIVERSES

- Les travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable rue de l'Aunis se déroulent bien. La tranchée principale a été faite. Il reste les raccordements individuels à faire.

Suite à ces travaux et à la déviation de la circulation, il a été signalé que des automobilistes prennent la rue des écoles (côté rue de Saintonge) en sens interdit. La Municipalité reste vigilante à ce sujet. Il est conseillé aux piétons de prendre la rue des Halles.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un compteur d'eau va être installé à la future salle des fêtes, rue de l'Aunis par la RESE.

- Le Conseil d'école a lieu le 18 octobre 2022.

- L'école de Sablonceaux a prévu un voyage scolaire en Ariège. Une demande de participation aux frais va être faite au SIVOS Seudre Saintonge.

- Monsieur le Maire signale que la Municipalité de Sablonceaux a accepté de verser la subvention de fonctionnement du centre de loisirs La Tribu de Nava.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le permis de construire pour l'aménagement de box et de locaux artisanaux a été refusé par le Département. En effet, cela impacterait sur le trafic routier et le Département considère qu'il faudrait réaliser un tourne à gauche

INFORMATIONS COMMUNALES :

REPAS CHAMPÊTRE

Après deux années sans repas communal en raison du Covid, près de 200 personnes se sont retrouvées le 23 juillet pour une belle soirée d'été.

Après l'apéritif servi dans le parc de la mairie, les convives ont rejoint la grande salle pour un repas dansant animé par Jérôme Rythmic dans un décor imaginé par nos conseillères municipales.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cette fête, aux enfants du Secteur Jeunesse qui ont peint les fresques murales, à Mickaël Michaud pour le prêt de plantes qui ont superbement complété le décor et au public venu en nombre .



*À l'année
prochaine !*

LA SARDINADE DES ÉLOISES

Notre première Sardinade dans le parc de la mairie a eu lieu le 11 septembre.

La météo clémente nous a permis de profiter du magnifique site. En effet l'apéritif, le barbecue, la danse, les airs d'accordéon et les contes patoisants ont trouvé leur place que ce soit à l'abri sous le hangar ou à l'ombre des arbres du parc.

Les Nancrassiens ont répondu présents et c'est une belle reconnaissance pour notre modeste association. Les gens des alentours ont grossi les troupes, et tout était réuni pour passer une journée dans la joie et la bonne humeur.



Nous espérons organiser un « arbre de Noël » le dimanche 11 décembre. Il s'agira d'un marché fermier ponctué de danses folkloriques, de dégustations et d'autres animations.

Au mois de février, nous recevrons les Burons de Pailherols qui viendront chanter dans notre petit village.

A très bientôt.

La troupe d'Eloises de Nancras.

Le piéton de Nancras

Parce que la lutte contre le cancer, c'est tous les jours, le piéton soutient cette cause et partage ce ruban



Merci à ceux qui aideront le piéton à le faire voyager.

L'école a participé et voit, ce mois d'octobre, la vie en rose



La bibliothèque municipale



Petit à petit, le nombre de lecteurs, grands et petits, augmente !

Après la Tribu de Nava, c'est au tour des enfants de la garderie de prendre le chemin de la bibliothèque. Chaque vendredi en fin d'après-midi, ils viennent par petit groupe accompagné d'une animatrice et leurs parents viennent les y rechercher.

Afin de compléter l'espace enfant, de nouvelles étagères ont été posées. Les petits habitués de la biblio s'en sont montrés ravis !

La bibliothèque est ouverte les mercredis de 16h à 18h et les vendredis de 16h30 à 18h30 dans les locaux de la bibliothèque municipale, rue de l'Aunis. Entrée libre et adhésion gratuite. N'hésitez pas à venir y faire un tour !

L'AMICALE PÉTANQUE NANCRESSIENNE



Les membres du bureau, emmenés par le président Monsieur Alain Drillaud, seront heureux de vous accueillir tous les mardis et jeudis après midi (14 h – 19 h), pour des moments de détente et de convivialité, autour de parties de pétanque sur l'ancien terrain de football.

Les samedis après midi seront essentiellement prévus pour les concours.

La pétanque est un loisir mais aussi un sport, où il existe des compétitions inter clubs, de tout âge et ouvert à toutes et tous. Libre choix à chacun de faire du loisir ou de la compétition, effectivement, vous pourrez soit être membre ou licencié, suivant votre envie.

Quoiqu'il en soit, ceci se fera dans la bonne humeur et le respect de chacun.

Cette initiative est soutenue par la municipalité pour faire vivre notre commune autour d'un sport connu de tous et convivial. Les terrains sont en cours de réalisation et nous espérons être opérationnel avant la fin de l'année.

Vous aimez jouer à la pétanque, de tout âge, femme, homme ou enfant, n'hésitez à nous rejoindre.

Pour tout renseignement :

Président : Drillaud Alain 06-76-47-67-79
Secrétaire : Fourneau Patrick 06-75-55-96-34
Trésorier : Magny Arnaud 06-98-34-53-47



INFORMATIONS COMMUNALES EN BREF:

SALLE DE LA SELLERIE

La salle est momentanément indisponible à la location en raison de travaux de rénovation : réalisation d'un local de rangement, mise aux normes d'accessibilité aux handicapés des sanitaires et de l'entrée.

La fin des travaux est prévue pour décembre.

TRAVAUX RUE DE L'AUNIS

Des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sont en cours jusqu'au 26 novembre 2022.

Pendant cette période, la circulation et le stationnement sur la rue de l'Aunis sont réglementés par arrêtés municipaux. Suivant l'avancée du chantier, de nouveaux arrêtés pourront modifier la réglementation de circulation.

Il est conseillé aux piétons de ne pas emprunter la rue des écoles entre la rue de Saintonge et le groupe scolaire mais de passer par la rue des halles.

SOYEZ ATTENTIFS À LA SIGNALISATION !

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Pour des raisons d'économie d'énergie, l'éclairage public sera actif jusqu'à 22h00 et se rallumera à 06h30.

L'allumage le soir et l'extinction le matin se font automatiquement en fonction de la luminosité naturelle.

ORDURES MÉNAGÈRES

Comme développé dans le bulletin municipal de juillet, la collecte des ordures ménagères va être modifiée à partir de janvier 2023. Un bulletin d'informations a été distribué dans les boîtes à lettres par CYCLAD.

Des marquages au sol indiquent l'emplacement exact des bacs dans les zones de collecte automatisée.

Pour toute question sur ces marquages, vous pouvez contacter la mairie qui transmettra à CYCLAD.

NE MANQUER RIEN DES INFORMATIONS COMMUNALES EN CONSULTANT RÉGULIÈREMENT SON SITE INTERNET ET EN TÉLÉCHARGEANT L'APPLICATION « PANNEAUPOCKET » SUR VOS TÉLÉPHONES.

Accueil de Loisirs enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires



La Tribu de Nava

18 rue de l'Aunis - 17600 NANCRAS

latribudenava@gmail.com

07 64 21 29 71

Facebook :

La tribu de Nava Accueil de loisirs 17600 Nancras

Les vacances d'octobre s'annoncent Halloweenement monstrueuses ...

Déambulation déguisée dans les rues de Nancras le **lundi matin du 31/10** : des bonbons ou un sort !!!

Pour s'inscrire, contactez-nous et suivez-nous sur facebook !

Vacances d'octobre 2022

Les 3/6 ans

Semaine 1

L24 : Vivons Halloween / Déco et jeux.
M25 : Les sacs à bonbons / Recherche et trouve d'Halloween
M26 : **Sortons** préparer la **chasse aux bonbons** / Les citrouilles donnent la trouille
J27 : Préparons le goûter / Cache toi ou un sort !
V28 : Brico les squelettes / La sorcière a dit

Semaine 2

L31 : Sortons : **défilé déguisé** et chasse aux bonbons / Boum des Monstres
M1 : Férié
M2 : Jeux au rythme d'Halloween / Film « Coco »
J3 : **Sortie**
V4 : Grand jeu monstrueux !

SORTIE JEUDI 31/10

HALLOWEEN au Château de St Jean d'Angle

+ 4 €



Happy Halloween

Les 6/11 ans

Projet « Carte postale » : échange avec un accueil de loisirs

Semaine 1

L24 : Vivons Halloween / La tête de Dracula.
M25 : Les flyers de la chasse aux bonbons / Vite les vampires arrivent
M26 : **Sortons** préparer la **chasse aux bonbons** / Les citrouilles donnent la trouille
J27 : Préparons le repas du soir / Cache toi ou un sort !
VEILLÉE LOUP GAROU DEGUISEE jusqu'à 22h
V28 : Ramassage de déchets / La chasse aux sorcières

Semaine 2

L31 : Sortons : **défilé déguisé** et chasse aux bonbons / Boum des Monstres
M1 : Férié
M2 : Plantations de saison / Film « Coco »
J3 : **Sortie**
V4 : Grand jeu monstrueux !

Retrouvez toutes les solutions de garde pour vos enfants sur le site www.nancras.fr à la rubrique « Vie pratique ». Les infos sont régulièrement mises à jour.

Le Relais Petite Enfance

(Ex Relais Assistants Maternels)

Le RPE, c'est:

- Un lieu d'accueil et d'informations pour les parents sur les modes de garde
- Un lieu d'accueil et de formation pour tous les assistants maternels et ceux qui souhaitent le devenir
- Des ateliers gratuits pour les assistants maternels et les enfants
- Un lieu d'information sur les formalités administratives pour le parent employeur d'assistant maternel et garde à domicile

+ d'infos

Sylvie PAPILLON - Responsables Relais Petite Enfance Sud

23 rue du Collège- BP 7 – 17250 SAINT PORCHAIRE -

Tel : 06 01 05 10 94 - rpesud@coeurdesaintonge.fr



Vous avez entre 12 et 25 ans ?
Vous êtes parent(s) d'un adolescent ou jeune adulte ?
Vous êtes un professionnel au contact des jeunes ?

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE
à votre écoute

Angoisses Copains Santé Sexualités
Scolarité Relations familiales et amoureuses
ORIENTATION AUTONOMIE
Comportements problématiques (écrans, sport...)
Violences Consommations de produits



LA ROCHELLE

5 ter avenue Kennedy
Ligne 2 Illico – Arrêt B. GIRAudeau
05 46 50 01 49
contact.nord@maisondesadolescents17.fr



SAINTES

2 rue René Cassin
Ligne B – Arrêt Jardin Public
05 86 36 00 20
contact.sud@maisondesadolescents17.fr



Lundi : 12h – 18h
Du mardi au jeudi : 10h – 18h
Vendredi : 9h15 – 17h

Écoute et entretiens sur RDV avec un des membres de l'équipe pluridisciplinaire.

POINTS ACCUEIL
écoute jeunes

VOUS CHERCHEZ UN LIEU
D'ÉCOUTE PRÈS DE CHEZ VOUS ?

APPELEZ-NOUS OU CONSULTEZ LE SITE
POUR TROUVER LE PAEJ LE PLUS PRÈS !



www.maisondesadolescents17.fr



Banque Alimentaire

Distribution des produits de la Banque Alimentaire de Charente Maritime, assurée par l'association « **Saujon Solidarité** » pour le canton de Saujon
Local : 2 bis rue du Château d'Eau à **SAUJON**

CALENDRIER :

les samedis :

5 et 19 novembre - 3 et 17 décembre

Horaires d'ouverture : 8h30 - 11h

Le jour de la distribution, vous devez vous munir de sacs propres :

1 sac pour les conserves, pâtes, riz...

1 sac pour les légumes et fruits

1 sac Isotherme avec un pain de glace **OBLIGATOIRE** pour les surgelés

Votre contribution financière s'élève à 2 Euros par personne âgée de plus de 2 ans

La Banque Alimentaire, c'est une association composée de plus de 80 bénévoles et de 10 salariés, et nous nous adressons à près de 70 partenaires sous convention. (Associations, CCAS, Epiceries Sociales) pour lesquels nous distribuons 2015 tonnes de produits alimentaires par an destinés à près de 16000 bénéficiaires.

Notre prochaine collecte aura lieu les 25/26/27 Novembre 2022 et ne pourra être un succès que grâce à la mobilisation de bénévoles. En conséquence, **nous recherchons ardemment des volontaires pour assurer nos collectes** dans de bonnes conditions, et comme au printemps dernier, nous comptons sur votre soutien pour que cette prochaine collecte soit une réussite.

collecte@banquealimentaire17.org

Souffrance
Prévention
du suicide

C'EST LE MOMENT D'APPELER

3114

Écoute professionnelle
et confidentielle
24h/24 · 7j/7 · Appel gratuit

Rendez-vous sur



L'ASSURANCE MALADIE EN LIGNE

Afin d'accompagner les assuré(e)s dans leurs démarches, selon leur situation, la caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime organise les **webinaires thématiques**.

Ils sont accessibles sur inscription depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone et durent environ 45 minutes.

En direct, des animateurs présentent, en moins d'une heure, des sujets pratiques comme :

les téléservices du compte ameli, les bons réflexes à adopter, les conseils pratiques pour les futurs parents, les aides de la caisse d'assurance maladie en cas de difficultés pour se soigner, les droits à l'Assurance Maladie, ...

Un tchat modéré permet de poser des questions et d'échanger avec les animateurs.

+ d'infos : **www.ameli.fr/charente-maritime**

Rencontre et Part'âge

Service de visiteurs bénévoles à domicile
en Saintonge Romane



L'association Rencontre et Part'âge propose des visites bénévoles à domicile à des seniors particulièrement isolés.

Elle organise une **formation de bénévoles** les :
jeudi 24, vendredi 25 novembre et lundi 5 décembre 2022,
9h30/16h30 à la MSA à Saintes, fief Montlouis / salle Bon Bois

Après la formation, les bénévoles sont mis en relation avec les seniors par la coordinatrice de l'association. Ils sont ensuite conviés à des supervisions régulières pour faire le point sur ce qu'ils peuvent vivre et ressentir au contact des personnes visitées.

Renseignements et inscription

Monique PERROT, coordinatrice départementale
06 85 47 48 83



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

La Région vous transporte

TRANSPORTS EN COMMUN

Au départ de Nancras, vous pouvez vous rendre à Saintes ou à Marennes pour 2,30 € l'aller (18,40 € le carnet de 10)

Quatre allers-retours par jour sont assurés du lundi au vendredi et deux, sur réservation, le dimanche et les jours fériés.

Au départ de Cadeuil, vous pouvez aller à la Rochelle pour 4,10 € l'aller-retour.

Utiliser les transports en commun, c'est bon pour la planète, c'est bon pour votre portefeuille !

Les horaires et les tarifs sont disponibles en mairie et sur le site www.transports.nouvelle-aquitaine.fr

LES TROPHÉES COEUR DE SAINTONGE

2022 - 1ère édition

- Particuliers
- Associations
- Entreprises

Vous avez un talent, réalisé une action ou créé quelque chose d'original ou innovant !



- Carte cadeau de 50 €
- Trophée
- Entrées sur sites de visite

DÉPÔT DES CANDIDATURES jusqu'au 14 novembre 2022

À VOTRE MAIRIE OU À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
INSCRIPTION GRATUITE

Dossier d'inscription et règlement sur coeurdesaintonge.fr ou sur simple demande au 05.46.95.35.83 - contact@coeurdesaintonge.fr



Sport



Écologie
Environnement



Innovation
Entreprenariat



Culture
Art



Citoyenneté
Solidarité
Bénévolat

ATELIERS NUMÉRIQUES

Les ateliers numériques ont lieu le 3ème mardi de chaque mois à 14h30 à la mairie de Nancras.

Si vous connaissez des personnes peu à l'aise avec leur smartphone, leur tablette, leurs démarches sur internet, merci de partager cette info.

Pour une bonne organisation et une bonne prise en charge, il est conseillé de prendre rdv au 07-64-74-05-67.



Entretien du domicile - Garde des enfants - Soutien scolaire
Accompagnement à domicile - Jardinage et bricolage ...

**Employeurs et salariés à domicile
Assistants maternels, Aidants
Demandeurs d'emploi, Retraités ...**



Vous vous posez des questions ?
PARTICULIER EMPLOI VOUS ACCOMPAGNE

DÉCLARATIONS CESU, PAJEMPLOI

DROITS ET OBLIGATIONS

PROTECTION SOCIALE

FORMATION

ACCÉDEZ GRATUITEMENT À NOS SERVICES

NOTRE SITE INTERNET



www.particulieremploi.fr

- L'accès à des informations actualisées, fiables et certifiées
- Un programme d'animations pour vous informer près de chez vous

NOS EXPERTS À VOTRE ÉCOUTE

09 72 72 72 76 (appel non surtaxé)

Sur Facebook et Twitter

NOS ESPACES D'INFORMATION POUR VOUS ACCUEILLIR

Rendez-vous sur le site
www.particulieremploi.fr





PROTÉGEONS - NOUS
LES UNS LES AUTRES

VACCINATION
DOSE DE RAPPEL

INFLUENZA AVIAIRE

Un nouvel arrêté préfectoral n° 22-02654 déterminant une zone de contrôle temporaire (ZCT) suite à la confirmation d'un cas d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) dans une basse-cour de Corme-Royal, ainsi que les mesures associées est entré en vigueur ce 11 octobre.

Cet arrêté préfectoral remplace et abroge l'arrêté de ZCT n° 22-02606 du 06 octobre 2022 et permet le mouvement des volailles avec analyses selon les cas.

La France est toujours en risque modérée IA
Pour lire l'arrêté : www.nancras.fr / Infos



SIA

Le Système
d'Information
sur les Armes



Depuis le 8 février 2022, le **Système d'Information sur les Armes (SIA)** est la nouvelle application de gestion des armes déployée par le Ministère de l'Intérieur. Le SIA remplacera à terme l'application actuelle Agrippa (registre informatisé des possesseurs d'armes).

Seuls les chasseurs sont à ce stade concernés par le déploiement du SIA.

La création de leur compte personnel est désormais obligatoire pour acheter, vendre ou réparer une arme.

**Vous êtes chasseur ?
n'attendez pas pour créer votre
compte dans le SIA !**



**AU 1^{ER} JUILLET 2023, IL SERA TROP TARD POUR
CONSERVER VOS DROITS À DÉTENER VOS ARMES.**

La création d'un compte personnel dans le SIA, une démarche simple sur le site : <https://sia.interieur.gouv.fr>

Les autres catégories de détenteurs d'armes y auront accès progressivement d'ici le 1er juillet 2023, date à laquelle tous les détenteurs devront avoir créé leur compte.

PROGRAMME MARES EN POITOU-CHARENTES

Afin de valoriser la biodiversité de ces milieux parfois très riches en biodiversité, Poitou-Charentes Nature et ses associations membres lancent un inventaire des mares du Poitou-Charentes

VOUS CONNAISSEZ DES MARES EN POITOU-CHARENTES ?

VOUS POUVEZ NOUS AIDER EN NOUS LES SIGNALANT !



Sur ce lien ou en scannant le QR code :

<https://colibris.link/inventaire-mare-poitou-charentes>



En contactant la personne référente de votre département :

16 : Charente Nature / Céline PAGOT : c.pagot.cn@gmail.com

17 : Nature Environnement 17 / Naïs AUBOUIN : naïs.aubouin@ne17.fr

79 : Deux-Sèvres Nature Environnement / Marc BRUNEAU : marc.bruneau@dsne.org

86 : Vienne Nature / Antonin JULES : antonin.jules@vienne-nature.fr



Programme mené avec le soutien financier :



Panneau
Pocket

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS DE LA COMMUNE
EN TEMPS RÉEL SUR

www.nancras.fr & Panneau Pocket

LE FOYER RURAL

SPORTEZ-VOUS BIEN !

avec le
FOYER RURAL
de Nancras

YOGA

Le mercredi à 19h
Le vendredi à 18h30

Salle des halles

GYM

GYM DOUCE
Le lundi à 17h45

FITNESS

Le lundi à 19h
Salle des halles

Renseignements :
06 12 31 54 86

MARCHE RANDONNÉE

Le samedi à 9h00

Marche de ~8kms
Départs : Nancras /
Sablonceaux
en alternance

Nos activités ont repris début septembre. Il est cependant possible de s'inscrire à tout moment de l'année.

Le Foyer rural vous propose chaque semaine des activités physiques adaptées avec Sophie et Nathalie, nos animatrices diplômées :

Le lundi de 17h45 à 18h45 : GYM DOUCE pour conserver de la souplesse et un bon équilibre. Notre animatrice a une formation en « Sport - Santé » et adapte les exercices en fonction des participants.

Le lundi de 19h à 20h : GYM D'ENTRETIEN (FITNESS - CARDIO - STRETCHING) pour entretenir sa forme et sa ligne.

Le mercredi de 19h à 20h30 : YOGA pour se détendre et prendre du temps pour soi.

Le vendredi de 18h30 à 20h : YOGA

Le samedi de 9h15 à 11h45 : MARCHE d'environ 8 kms à Nancras et dans les communes limitrophes, en partenariat avec la Foyer rural de Sablonceaux..

Si vous souhaitez mettre en place une nouvelle activité de loisirs sportifs ou culturels, n'hésitez pas à nous contacter. Le Foyer rural est une association multi-activités, adhérente à la CNFR

Cette année encore, nous participons au Challenge Bonnets Roses avec un atelier couture, ouvert à tous, le samedi 29 octobre dans la salle des halles de 10h à 16h



Notre traditionnelle après-midi Halloween n'aura pas lieu cette année en raison de l'indisponibilité de la salle

Contacts : Christine 06 12 31 54 86 ou Caroline 06 81 19 59 98



ELOISES DE NANCRAS

est un groupe de tradition populaire saintongeais



Notre groupe comprend 4 musiciens, 3 chanteuses et 13 danseurs et danseuses dont 5 jeunes entre 16 et 22 ans.

Vous jouez d'un instrument de musique, vous aimez la couture et vous aimez les traditions ...

Venez nous rejoindre, nous sommes ouvert à tous et à tout âge.

Pour tout renseignement:

M^{me} Natacha GAUDIN 06 68 71 94 90

eloisesdenancras@gmail.com ou nous visiter sur <https://www.facebook.com/eloisesdenancras.7>



LE COMITÉ DE RÉDACTION

Christine ENTEM, Amandine BRUNET,
Karine MACHEFERT, Adeline MONTUS,
Sonia MERLAUD, Gaëlle LAURENT